



Regroupement  
provincial des comités  
des usagers



## Résumé

L'hébergement pour les personnes  
en perte d'autonomie au Québec

# Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées

Rédaction : Maryse Soulières, ts, et Geneviève Ouellette, ts  
4 décembre 2012

# Résumé

À l'initiative du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), la présente démarche de travail et de réflexion a regroupé divers acteurs sociaux représentant à la fois les personnes en perte d'autonomie, leurs proches, les employés, les gestionnaires et les chercheurs afin de dégager une prise de position commune par rapport à l'état actuel du système d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec. Tout au long de ce processus, le comité a fait l'effort conscient et constant de maintenir au cœur des réflexions les personnes en perte d'autonomie qui résident en milieu d'hébergement privé ou public dans le but de défendre leurs intérêts et de veiller à leur qualité de vie.

Dès l'amorce des travaux, nous, membres du comité, avons pu constater qu'une conviction commune nous animait : si nous reconnaissons les défis importants auxquels doivent faire face les milieux d'hébergement pour assurer la qualité de vie des résidents, nous étions convaincus que ces milieux apportaient une contribution essentielle dans le continuum des services aux personnes en perte d'autonomie. Pour nous, l'importance du développement des services de soutien à domicile pour les personnes âgées et l'ensemble des personnes nécessitant de telles interventions ne fait aucun doute. De même, nous croyons qu'il est tout aussi fondamental d'assurer le développement adéquat des ressources d'hébergement, qui viennent prendre le relais lorsque la perte d'autonomie s'alourdit, que le maintien à domicile n'est plus possible ou n'est plus souhaité. Ce projet se veut donc une prise de position dans un contexte où les milieux d'hébergement sont de plus en plus mis au banc des accusés dans l'opinion publique, dans les médias et même dans les discours gouvernementaux.

Est-il possible de parler d'hébergement en reconnaissant de façon constructive les défis importants pour y assurer tant la qualité de vie que la qualité des soins et services des résidents tout en misant sur les forces et le potentiel de ces milieux et des gens qui y travaillent? Voilà le défi que s'est donné notre groupe de travail. Nous présentons ici une synthèse des positions développées ainsi que des recommandations qui rallient tous les membres du comité.

1. Nous croyons qu'il est possible de mieux vieillir malgré la maladie ou la perte d'autonomie. De même, **il est possible de mieux vivre et de mieux vieillir en milieu d'hébergement** lorsque celui-ci devient le milieu le plus approprié pour répondre à nos besoins quotidiens. La méfiance généralisée envers les milieux d'hébergement, qui sont vus non pas comme un service essentiel mais comme une dernière option à éviter à tout prix, ne peut qu'avoir des impacts négatifs sur tous les acteurs concernés (résidents, proches, personnel, gestionnaires).

2. Le désengagement de l'État des soins et services de longue durée et la privatisation massive des ressources d'hébergement entraîne **l'effritement de notre droit fondamental de choisir notre milieu de vie**. Il importe de baliser et de soutenir la collaboration entre le privé et le public de façon à assurer la qualité des soins et des services, à limiter les transferts liés aux problèmes de continuum et à humaniser les déménagements.
3. La qualité de vie et la qualité des soins et services offerts aux résidents ne sont pas assurées malgré la multiplication actuelle des organismes de surveillance. Il est temps de repenser l'approche d'évaluation des milieux pour leur **offrir un soutien concret** dans leur démarche d'amélioration continue comprenant l'assurance d'une proportion suffisante de personnel bien formé.
4. Il importe de reconnaître, de **soutenir et de valoriser le travail de l'ensemble des membres du personnel** des milieux d'hébergement, et ce, indépendamment de leur rôle : la qualité des liens qu'ils tissent avec les résidents et leurs proches fait la différence au quotidien. De même, le mythe de l'abandon des résidents par leurs proches doit être déconstruit : **l'implication des proches auprès des résidents doit être accueillie, favorisée et soutenue**.
5. **L'approche milieu de vie**, qui place le résident au cœur des préoccupations, conserve toute sa pertinence dans le contexte actuel, et les milieux doivent être soutenus face aux défis rencontrés dans son application.

En conclusion, à tous les niveaux et aux diverses étapes des parcours, de nombreux facteurs (individuels, organisationnels, administratifs et économiques) entravent la prise de parole, l'engagement et la revendication de leurs droits des personnes devant composer au quotidien avec une perte d'autonomie. Tous les milieux d'hébergement ont la responsabilité de multiplier et de diversifier les moyens pour favoriser la prise de parole des résidents et de leurs représentants. À cet effet, les comités des usagers et de résidents jouent un rôle déterminant, pour lequel ils sont explicitement mandatés par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.



UQÀM | Université du Québec  
à Montréal

Centre de santé et de services sociaux  
Cavendish



Regroupement provincial des comités des usagers  
C.P. 60563, succursale Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1V 3T8  
Téléphone : 514 436-3744 / Télécopieur : 514 439-1658  
[www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca) / [info@rpcu.qc.ca](mailto:info@rpcu.qc.ca)